
[La femme et les ressources forestières: deux cases centroamericaines](#)

Au Guatemala, même si 20% des régions boisées se trouvent comprises dans le système des aires protégées, la progression constante de la frontière agricole due à la distribution inégale des moyens de production, en particulier de la terre, a entraîné de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cette réalité s'avère plus grave dans les zones rurales où la plupart de la population dépend des forêts.

Les groupes indigènes et paysans sont les plus touchés, pressés de coloniser et d'habiter des écosystèmes fragiles ne disposant pas de service de base. Cependant, des groupes de femmes ont entrepris des formes organisationnelles alternatives de gestion des ressources naturelles forestières. Le présent article est focalisé sur deux de ces exemples, le premier se trouvant au sein d'un écosystème de conifères à l'ouest du pays (dans le département de Huehuetenango) et le deuxième au nord du pays, dans l'un des écosystèmes de forêt tropicale les plus importants de la région méso-américaine dans la Réserve de biosphère Maya, département de Peten.

Les informations ci-dessous proviennent de deux études de cas réalisés par la section Environnement de la Faculté latino-américaine de Sciences sociales, FLACSO, siège académique du Guatemala, dans le cadre de ses activités de recherche dans les domaines de la foresterie communautaire et institutions locales. Dans la région de Huehuetenango, des groupes de femmes indigènes kanjobal se sont organisées afin de gérer leurs forêts sur la base du programme des subventions forestières mis en place par le gouvernement à travers l'Institut national des forêts (INAB). A ses débuts, le projet en question visait l'amélioration des conditions sociales des femmes kanjobales touchées par le conflit armé interne. Elles se sont organisées à travers l'Association des femmes eulalenses pour le développement intégral Pixan Konob AMEDIK Cœur du Peuple. Depuis le début du projet, 143 hectares ont déjà été reboisés et 246 ont été gérés avec des systèmes de régénération naturelle. Participent à la gestion de ces forêts trois municipalités de façon conjointe étant donné que celles-ci se trouvent sur des aires communales et des terres municipales. Dans ce cas, les municipalités sont responsables face à l'INAB et perçoivent de 1,5 à 2,0% du total des subventions. Cette synergie a permis aux groupes de femmes d'avoir accès aux subventions, car sans titre de propriété elles ne pouvaient y accéder. Près de 500 familles participent actuellement au projet et au cours des quatre dernières années AMEDIK a perçu près de 100 000 dollars de subventions. Dans la Réserve de biosphère Maya, des concessions communautaires ont été accordées sous forme de contrats de bail d'une durée de 25 ans afin que des groupes organisés puissent gérer les forêts de façon intégrale. Ceci représente 400 000 hectares environ, divisés en 15 concessions communautaires. Cette région est ainsi l'une des plus importantes au niveau mondial concernée par la gestion de communautés indigènes et paysannes.

Cependant, le processus d'intégration des femmes à la région s'est avéré lent, marqué, à ses débuts, par une opposition généralisée de la part des hommes, qui allèguent que la répartition des bénéfices économiques n'est pas juste si deux membres de la même famille font partie de l'organisation. Ainsi donc, il y a des groupes organisés où on trouve des associées femmes et d'autres, auxquels les épouses ou les filles peuvent s'associer uniquement en cas de décès du mari ou d'absence de fils mâle. A ce jour, les femmes participant de ces associations représentent 15% des membres environ. Les groupes de femmes consacrés au travail dans les forêts se consacrent à l'extraction de produits

non ligneux tels que l'osier (*Monstera* sp), le bayal -variété de lin- (*Desmuncus* sp) et le xate (*Chamaedorea* sp), pour les utiliser principalement en artisanat ou dans la construction de meubles, ou à des activités d'éco-tourisme. Il est considéré que les activités de gestion forestière imposent des conditions de travail très dures et correspondent donc aux hommes.

Pour conclure, on peut dire que même s'il est vrai que la question de genre a été promue par des entités externes de développement, il existe des facteurs qui empêchent l'intégration de la femme aux activités de gestion forestière. L'une des raisons est que le système de distribution des terres utilisé par le passé n'a pas donné accès à la femme aux titres sur les terres. D'autres variables telles que l'éducation et la santé montrent que les groupes les plus vulnérables sont les femmes indigènes. Des groupes comme AMEDIK ont réussi à accéder à la gestion des forêts sous un régime de subventions forestières mais ceci n'aurait pas été possible sans la coopération des municipalités. Par ailleurs, tandis que la gestion forestière passe progressivement du simple bûcheronnage à une gestion intégrale, les femmes participant des concessions communautaires devront encore transiter un long chemin avant d'obtenir leur reconnaissance et leur participation aux activités alternes de gestion de ressources non ligneuses et d'artisanat.

Par Iliana Monterroso, FLACSO - Siège académique Guatemala, courrier électronique:
imonterroso@flacso.edu.gt